

**REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION**  
**LUNDI 21.10.2024**

**Présents :** A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, R. GRUSELIN, L. HAAGER,  
J.-L. MASSART, D. ROMAIN, B. VALENTIN, G. BURTON

**Excusés :** B. DUMONT, M. FORGET, P. SAK, X. SMAL

**1. ADMINISTRATION.**

- a) Le rapport de l'OA du 23.09.2024 est approuvé. Celui de l'Assemblée Générale du 07.10.2024 également, même si un administrateur aurait aimé voir apparaître, au point « e » du divers le nombre de candidats ayant réussi plutôt que ceux ayant échoué. Or, c'est ce qui est repris dans le rapport.
- b) Il est confirmé que le rapport de l'AG ne devait pas être transmis au tribunal de l'entreprise puisqu'il n'y a pas de changement dans la composition du conseil d'administration. Le rapport est remis en même temps que le bilan pour prouver que le bilan a été approuvé par l'AG.
- c) Il faut uniquement confirmer la composition dans le registre UBO.

**2. COMMISSION DES RENCONTRES.**

- a) L'application « Clubee » présente toujours des anomalies, mais les responsables y travaillent de manière à en régler les plus importants rapidement.
- b) Des clubs ont manifesté leur mécontentement suite à la participation d'une équipe d'Athos en P1 messieurs. Le conseil d'administration répond qu'une solution a été apportée pour tous les clubs susceptibles de jouer en division 2 nationale où il n'y avait pas de match réserve, et insiste sur le fait qu'aucun des joueurs ayant été alignés en P1 à ce jour n'avait été aligné en N2, et que dès l'instant où un joueur sera aligné en N2 et ensuite aligné en P1, le match sera déclaré forfait, à l'exception bien sûr des joueurs de – de 18 ans.
- c) Puisque l'AG a marqué son accord à la constitution de séries de 10 équipes à partir de la saison 2025-2026, le conseil d'administration s'est penché sur la manière de procéder pour ramener les séries P1 et P2 dames à 10.
- d) Pour ce qui concerne la P1 qui est actuellement composée de 10 équipes, il n'y aura qu'une équipe de P2 qui accédera à la P1 et il n'y aura pas de descendante en P2, ce ci pour autant qu'il n'y ait pas de descendante de promotion.
- e) Pour ce qui concerne la P2, composée actuellement de 12 équipes, il y aura une équipe montante en P1, 2 équipes montantes de P3 et 3 équipes descendantes en P3.
- f) Pour la P3, on continue avec 2 séries de 10 et les éventuels nouvelles équipes seraient inscrites en P4 mixte et pourraient prétendre à une montée en P3.

**3. COMMISSION TECHNIQUE.**

- a) Suite au succès du stage de Toussaint, celui-ci avait été ouvert à 52 stagiaires au lieu des 42 initialement prévus. Finalement, il y aura 49 participants.
- b) Du fait du renoncement de notre sponsor de continuer à fournir des gourdes aux stagiaires, nos responsables techniques en ont trouvé d'autres qui en fourniront davantage encore.

- c) Comme le club de Libramont n'a pas trouvé d'arrangement pour l'organisation de l'ITP du lundi de Pâques 2025 pour lequel ils avaient mis une option, celui-ci se déroulera à Vielsalm.
- d) Finalement, le déplacement des jeunes pour l'ITP du 11.11.2024 se fera en bus.

#### **4. ARBITRAGE.**

- a) Si les 3 candidats arbitre sont décidés à repasser une session d'examens, et qu'il s'y ajoute 2 nouveaux candidats, il pourrait y avoir une nouvelle session dans le courant de janvier 2025.
- b) Les arbitres ont souvent tendance à ne pas vérifier les rôles de chaque personne inscrite sur la feuille d'arbitre. Mais les contrôles vont s'intensifier et des amendes éventuelles pourraient être appliquées.

#### **5. TRESORERIE.**

- a) Toutes les factures qu'a reçu le trésorier ont été honorées, la trésorerie est donc en ordre et elle est saine.
- b) « Clubee » a des difficultés avec la facturation. Ce qui fait que des factures de début de saison émanant de la FVWB n'ont toujours pas été transmises.
- c) La première facturation aux clubs est prévue fin novembre.
- d) Tous les stagiaires au stage de la Toussaint ont réglé les frais liés à leur participation.

#### **6. LOISIRS.**

- a) Le championnat a bien démarré.
- b) Les équipes ne peuvent pas encoder les points eux-mêmes, c'est le responsable loisir qui s'en charge.

#### **7. MINI-VOLLEY.**

- a) Certains clubs qui pouvaient organiser une journée mini-volley n'ont pas réagi parce que des dates ne leur ont pas été proposées. Il serait dès lors intéressant que le responsable mini-volley se remette en contact avec tous les clubs qui n'ont pas répondu.
- b) Les dates actuellement fixées sont Attert le 03.11.2024, à Habay le 01.12.2024, à Bouillon le 26.01.2025, à Stabulois le 13.03.2025 et à Bertrix le 26.04.2025.

#### **8. DIVERS.**

- a) Il est précisé que les frais kilométriques pour les entraîneurs de la commission technique sont fixés à 0,4415€ au km, et ce pour toute l'année.
- b) Suite au changement de date de l'AG de la FVWB, des dates fixées au planning annuel doivent être modifiées. Celle fixée au 02.12.2024 est reportée au 09.12.2024, et celle fixée au 13.01.2025 est avancée au 06.01.2025.

Fin de la réunion : 21h40